



Création d'un site internet

Par **almdu44**, le **14/01/2011** à **21:17**

Bonjour,

On connaît tous le site crée par E.LECLERC quiestlemoinscher.com qui compare les prix des distributeurs. Moi j'ai eu l'idée de créer un site internet un peu de cette manière mais qui comparerait les tarifs des différents commerces de Nantes, c'est à dire que l'internaute pourrait aller voir où trouver le coiffeur le moins cher, le bar le moins cher etc... Il y aurait un classement du moins cher au plus cher tout comme les nombreux sites de comparatif sur internet. Mais je me pose la question si cela est légale de poster les noms des commerces sur le web.

Cordialement

Par **mimi493**, le **14/01/2011** à **21:20**

Attention, si Leclerc a fini par gagner, c'est qu'il a prouvé un relevé méthodique et vérifiable. Vous n'aurez pas cette condition. Il vous sera impossible de faire tous les relevés vous-même ou d'employer des tiers.

Vous êtes alors susceptible d'être attaqué en justice pour ne pas tenir à jour votre comparatif par un commerce s'en estimant lésé.

Par **almdu44**, le **14/01/2011** à **21:29**

Et si on fait appel aux internautes comme wikipédia pour relever?